

REPUBLIQUE FRANCAISE
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du VENDREDI 27 NOVEMBRE 2015
DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze)

L'an deux mil quinze, le VENDREDI 27 NOVEMBRE, les membres composant le conseil municipal de la commune de SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze) se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOUSSU CORINNE, Maire

Madame Le Maire ouvre la séance à 20H00 et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal, le quorum étant atteint elle déclare la séance ouverte

Etaient présents : C.BOUSSU-O.GUBERT-M.DALAIS-JURBERT MF-MOURET A-F JAUFFRET-

Absents excusés: A DE PEREIRA (pouvoir à C.BOUSSU)-BOYER M-CHEVALIER MF- J.DILLARD-

MA MOURIET est désignée Secrétaire de séance par le conseil municipal

Approbation P.V SEANCE 08.10.2015

Mme le maire interroge le conseil municipal si des observations sont à ajouter au procès-verbal de la séance du 08.10.2015

Aucune remarque n'est formulée, ce procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents du conseil municipal

EFFACEMENT DE RESEAUX-TRAVAUX DE DISSIMULATION DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATION –ENTREE EST DU BOURG PROG 2013

MME LE MAIRE informe le conseil municipal que suite au devis du B1 DEJANTE concernant la mission de maîtrise d'œuvre, il a été décidé de retenir ce bureau d'études qui est chargé de l'établissement du dossier-projet, de la direction de l'exécution des travaux et de l'assistance lors des opérations de réception.

Ce bureau présente un dossier technique avec un devis estimatif s'élevant à 23775 € TTC

Après en avoir délibéré le conseil municipal donne son accord de principe charge Mme le maire d'entreprendre toutes les démarches nécessaires en vue de la passation du marché de la réalisation des travaux et donne pouvoir pour signer tous documents techniques administratifs et financiers

TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC-ENTREE EST DU BOURG-PROG 2015

MME LE MAIRE informe le conseil municipal que suite au devis du BE DEJANTH concernant la mission de maîtrise d'œuvre, il a été décidé de retenir ce bureau d'études qui est chargé de l'établissement du dossier-projet, de la direction de l'exécution des travaux et de l'assistance lors des opérations de réception.

Ce bureau présente un dossier technique avec un devis estimatif s'élevant à 20 008.80€ TTC

Après en avoir délibéré le conseil municipal donne son accord de principe charge Mme le maire d'entreprendre toutes les démarches nécessaires en vue de la passation du marché de la réalisation des travaux et donne pouvoir pour signer tous documents techniques administratifs et financiers

Mme le maire précise que ces deux projets ne bénéficient d'aucune subvention et seront financés par emprunt contracté en décembre 2015.

Le suivi des travaux sera assuré par DALAIS MICHEL et MFRANCE JURBERT

DEMANDE DE CERTIFICAT D'URBANISME SIRIEIX JCLAUDE

Mme le maire présente au conseil municipal la demande de CU sollicitée par JC SIRIEIX pour la construction d'une maison individuelle à usage d'habitation principale sur un terrain sis Lacombe.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité des membres présents sollicite de M.LH PREFET de la Corrèze la délivrance de la demande de CU

ENQUETE PUBLIQUE DOSSIER PRESENTE PAR LA SOCIETE DUCLAUX REGULARISATION ADMINISTRATIVE UNITE DE TRAVAIL ET DE TRAITEMENT DU BOIS

Mme le maire donne lecture de l'avis d'enquête publique ouverte en mairie du 5/10 AU 6/11/ 2015 inclus sur la demande d'autorisation présentée par M.JLOUIS DUCLAUX relative à la régularisation administrative d'une unité de travail et de traitement du bois située prend le garde sur le territoire de la commune

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable à l'ouverture de cette enquête

PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE(SDCI)

Le projet de loi NOTRE prévoit une nouvelle organisation territoriale et un regroupement des Communautés de Communes.

MME LE MAIRE rappelle les seuils de population à atteindre et le calendrier d'élaboration du projet de SDCI. Notre territoire est concerné par au moins une proposition d'évolution de la carte intercommunale de la Corrèze.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité opte par 7 voix pour « 2x3 »

INDEMNITE DE CONSEIL ET DE CONFECTION DES BUDGETS DU RECEVEUR COMMUNAL

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide d'accorder au receveur M.ALAIN RIGAL. l'indemnité de conseil à taux plein ainsi que l'indemnité de confection de budget.

Les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6225 du budget communal

VIREMENTS DE CREDITS

Même le maire expose au conseil que les crédits prévus à certains articles du budget sont insuffisants il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après

OBJET DES DEPENSES	DIMINUTION SUR CREDITS DEJA ALLOUES	AUGMENTATION DES CREDITS
HONORAIRES	011/6226 - 2380€	
EPIC		014/73925 +2380€

Le conseil approuve les virements de crédits indiqués ci-dessus.

SOLLICITATION SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CORREZE RENOVATION TOITURE HEBERGEMENT COMMUNAL SERMUS

Le conseil municipal décide de rénover la toiture d'un hébergement communal de grande capacité au lieu-dit Sermus

Après en avoir délibéré le conseil municipal :- décide de réaliser ces travaux

-solicite auprès du président du conseil départemental de la Corrèze une subvention à hauteur de 20% pour permettre urgemment le changement de la toiture

-Autorise le maire à engager financièrement la commune pour réaliser cette opération estimée à

44737.90€ HT

MMF LE MAIRE rappelle aux élus qu'une réserve parlementaire a été sollicitée auprès du député M.NAUCHE

ACCUEIL DE STAGIAIRES AUX TOURS DE MERLE

Afin de contribuer à la préservation et à la valorisation du site des tours de merle le conseil municipal décide d'accueillir des stagiaires

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'autoriser le maire à signer les conventions de stage portant sur le recrutement d'étudiants en formation de licence pro « guide conférencier » ou en formation de valorisation patrimoniale et touristique

Au-delà de 2 mois de stage la collectivité s'engage à apporter la gratification minimale au stagiaire à hauteur de 3.60€/heure travaillée (sous réserve de la publication du décret) et dans le respect des textes législatifs en vigueur

CREATION DE POSTES AUX TOURS DE MERLE-CAE

Le conseil municipal décide de créer des postes d'agents affectés aux tours de merle dans le cadre d'un CAE

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de signer avec Pôle emploi une convention CAE de 12 MOIS, 20 heures hebdomadaires annualisables et de signer un contrat de travail dans le cadre de ce CAE.

ENTRETIEN RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC 2016

Mme le maire expose au conseil municipal les 2 offres parvenues à la collectivité

Une émane d'ASSIMON TP 19800 CORREZE, l'autre d'OFFAGE ENERGIE LE VIGEAN 15

Après examen des offres dans un souci d'économie et pour la même prestation la commune retient la proposition la moins onéreuse

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'approuver la proposition d'ASSIMON TP, CORREZE 19 et autorise Mme le maire à signer le contrat

SUBVENTION ASSOCIATION SERVICES PLUS

Mme le maire propose à l'assemblée d'allouer une subvention à l'association SERVICES PLUS, structure d'insertion par l'emploi

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'accorder à cette association une subvention d'un montant de 30€ et autorise MME LE MAIRE à signer toutes les pièces nécessaires.

ADMISSION EN NON-VALEUR TITRES DE RECETTES ANNEE 2012 BUDGET SERVICE DES EAUX

Sur la proposition de M. LE TRUSORIER par courrier explicatif du 05/10/2015 après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes Exercice 2012 Débiteurs GIENS NICOLE GASNIER JACQUELINE

Dit que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 64.34€

VIREMENTS DE CREDITS-BUDGET SERVICE DES EAUX 2015

Mme le maire expose au conseil que les crédits prévus à certains articles du budget sont insuffisants il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après

OBJET DES DEPENSES	DIMINUTION SUR CREDITS DEJA ALLOUES	AUGMENTATION DES CREDITS
FOURN.NON STOCKABLES EAU ENERGIE	011/6061 - 65€	
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE CREANCES ADMISSION EN NON-VALEUR		65/6541 +65€

Le conseil approuve les virements de crédits indiqués ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES

Mme le maire résume la proposition de maintenance du réseau d'eau potable rédigée par la SAUR.

Devant les nouvelles réglementations, les élus réclament la mise en place d'une réunion plus détaillée avec cette Société.

D'autre part, un rendez-vous avec la société HYDRAU ELECT(Biars) est à prévoir

MMH BOUSSU annonce le décès de MARC DEBONTAINE, propriétaire d'une résidence secondaire à Soult

Remerciements de MMH VAUR suite au décès de son conjoint

Remerciements du carrefour de l'amitié

MMH BOUSSU informe l'assemblée d'une réunion chez M.LE PRÉFET relative à la menace et l'état d'urgence suite aux attentats de Paris.

Mme BOUSSU parle également de l'apposition sauvage d'affichettes

AFFAIRE TEULET/château d'eau du VERT

MMH BOUSSU informe les élus de la requête de la famille TEULET par le biais de leur avocat

Une délibération sera prise lors d'une prochaine séance

ASSOCIATION IDEH

Nouvelle proposition relative au balisage et entretien des chemins de randonnées

Avis favorable pour réalisation au printemps 2016

Vitesse CHASSAGNIH

La commune est en attente de solutions proposées par les services de la DDT

Eventuelle dissolution du budget CCAS proposée par le centre des finances publiques, après discussion ce budget est maintenu en 2016

TOURS DE MERLE

Une réunion publique est prévue le 10/12/2015 à 18H au foyer rural

DATE REPAS DES AINÉS 2016 arrêtée le 13 mars 2016, vieille auberge

Goûter /aînés de la Maison de retraite

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune autre question n'étant posée Mme le maire lève la séance à 24H00

LE SECRETAIRE

AMOURET



LE MAIRE

CORINNE BOUSSU

